49me année — N° 75 Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION Lundi 31 mars 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54
O. L. N.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion	20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes	15 »	
Suisse		25 »	
Etranger		30 »	
Réclames		75 »	

N. V. S.

Nouvelles du jour

La question de l'intervention des Alliés contre le bolchévisme.
L'Allemagne menacée d'une nouvelle crise.

Ce fut une séance scandaleuse que celle de mercredi à la Chambre française où les socialistes unifiés, par des interruptions concertées, ont haché, presque à chaque phrase, le discours de M. Pichon, ministre des affaires étrangères. Ils *ont essayé d'intimider le* gouvernement afin de l'amener à traiter avec Lénine et à l'empêcher, en tout cas, de songer à une expédition en Russie pour abattre le bolchévisme.

Le problème est singulièrement difficile, et les Allemands sont à l'affût de ce que décidera l'Entente pour en tirer parti. Si les Alliés ne voulaient rien savoir de Lénine, l'Allemagne se montrerait favorable au dictateur russe et, en qualité de voisine, aiderait la Russie bolchéviste à durer. S'ils décidaient d'envoyer une expédition écraser le bolchévisme, on risquait de voir s'élever de vives protestations, dont un jeune député républicain de la Savoie, M. Borrel, s'est fait d'avance, mercredi dernier, l'interprète à la Chambre française. Qui sait où pourrait porter cette vague de mécontentement et quels embarras elle pourrait créer aux pouvoirs publics, tout en remplissant d'espoir les ennemis de la France ?

Si, par contre, les Alliés, selon les vœux des socialistes français, de M. Lloyd George et de M. Wilson, traitaient avec le gouvernement de Lénine, outre que le dictateur se trouverait ainsi consolidé, les nombreux Russes qui avaient foi dans l'Entente se détourneraient peut-être d'elle pour accorder leur confiance à l'Allemagne, dont naguère encore ils admiraient l'organisation et la forte discipline.

En France, l'opinion générale est d'avis de ne pas traiter avec Lénine, et l'état-major de l'armée pensait qu'il fallait faire une expédition pour réduire le bolchévisme.

Le général Malleterre, chroniqueur militaire du *Temps*, a écrit, dans le *Matin*, un article qui a l'éclat du tonnerre, pour prouver qu'on devait immédiatement ordonner la *marche en avant de nouvelles armées à l'est* du Rhin et du Danube, afin d'aller trouver l'ennemi là où il est et sortir du malaise actuel.

Devant l'impatience générale que provoquait cette question de l'intervention, la Chambre française a consacré une partie de sa séance de samedi à cet objet, à propos des douzièmes provisoires. Le socialiste Renaudel a proposé une réduction de dix millions des crédits du ministère de la guerre, correspondant à la solde des effectifs français actuellement en Russie.

M. Pichon a pris la parole pour demander qu'on n'engageât pas ainsi par un vote la solution que le gouvernement étudiait de concert avec les plénipotentiaires des nations alliées ; le gouvernement voulait avoir les mains libres. On lui a donné raison ; l'amendement Renaudel a été repoussé par 411 voix contre 97.

On n'a pas tardé à apprendre à quelle solution le gouvernement s'arrêtait. On n'enverra pas de troupes franco-anglo-américaines dans les pays menacés par le bolchévisme, mais des généraux français pour y organiser la résistance. Le général Mangin ira diriger les opérations en Hongrie et en Roumanie ; le général Henrys prendra le commandement de l'armée polonaise. On parle d'un front unique allant de la Baltique à la mer Noire, où Mangin commanderait en chef.

Cette solution, très belle sur le papier, n'est peut-être que provisoire. Elle suppose que les généraux français trouveront les troupes qu'il leur faut ; sinon, on sera obligé de revenir à l'idée d'une expédition franco-anglaise. La décision intermédiaire semble avoir été prise pour ménager l'opposition socialiste. Si, ensuite, de là-bas, les généraux français demandent de l'aide, personne ne pourra la leur refuser.

* * *

En Hongrie, le nouveau gouvernement bolchéviste déploie une activité extraordinaire. La laïcisation et la spoliation vont à un train d'enfer. La politique extérieure ne connaît pas non plus d'obstacle. La mission française de Budapest est congédiée, et l'agence Reuter apprend que la Hongrie des soviets a déclaré la guerre à la Serbie.

Cette politique de casse-cou appelle une répression prompte et énergique. On mande à la fois de Londres et de Berlin que les Alliés vont demander la démission immédiate du gouvernement soviétiste de Budapest.

D'autre part, on a vu que les Alliés ont fait savoir que le coup de désespoir du comte Carolyi était le résultat d'un malentendu et que la question des frontières de la Hongrie n'avait point été définitivement résolue. Telles quelles, elles réduiraient la Hongrie à la banlieue de Budapest.

* * *

D'un côté, on annonce que l'armée russe bolchéviste grandit tous les jours, et, d'autre part, on affirme que le mouvement bolchéviste décline.

Ces deux ordres de faits ne sont pas inconciliables. Dans les campagnes, les paysans, satisfaits d'avoir pu se partager les terres, luttent énergiquement contre les bolchévistes des villes qui font des expéditions pour aller leur prendre leur bétail et leurs récoltes. Dans les villes, la population affamée ne souhaite que la fin de ce régime incapable d'organisation, et déjà les socialistes révolutionnaires à la Tchernof ont offert leur collaboration au gouvernement des soviets en prévision du jour qu'ils estiment prochain où ils pourront aider à le culbuter et être à même de le remplacer. Le concours de Tchernof, accepté par Lénine et Trotzky, ne consolide donc les dictateurs qu'en apparence.

L'armée rouge grossit et elle a conquis toute l'Ukraine jusqu'à Odessa, en même temps qu'elle a remporté des succès dans l'extrême nord. Le succès du recrutement de l'armée rouge s'explique aisément par le fait que les soldats seuls sont bien payés et bien nourris. Pour avoir le pain de chaque jour, des milliers d'hommes affamés s'enrôlent dans l'armée bolchéviste ; on se fait soldat pour manger.

* * *

Une nouvelle crise est imminente en Allemagne. Elle s'annonce par une épidémie de grèves qui a éclaté dans le bassin minier de Westphalie et par une fébrilité générale de l'opinion. Les éléments socialistes extrêmes sont à l'ouvrage. Le but de leur propagande et des manifestations violentes qu'ils veulent provoquer est d'imposer au gouvernement et au parlement la collaboration (il faudrait dire plutôt : la tutelle) des conseils d'ouvriers et de soldats. L'avènement du bolchévisme en Hongrie augmente leurs chances, en vertu de l'attraction qu'exerce le mauvais exemple. De plus, on sait que, en Bavière, les ultra-révolutionnaires ont gagné la partie ; depuis l'agression terroriste commise contre la Diète, ils tiennent celle-ci à leur merci et règnent effectivement sur le pays.

Le Congrès des conseils d'ouvriers et de soldats de toute l'Allemagne doit se réunir le 8 avril. On s'attend à une explosion pour ce moment-là, si elle ne se produit pas plus tôt. Cela commencera par une déclaration de grève générale.

* * *

Le général Cadorna, dont nous avons relaté l'interview accordée à un journal de Florence, s'est expliqué sur le fameux bulletin où il flétrissait la conduite de certaines troupes qui avaient provoqué le désastre de Caporetto. « Je n'ai désigné aucun corps, a-t-il dit ; j'ai parlé simplement de reddition et d'ignominie, parce que c'était le moins qu'on pouvait dire et parce qu'il fallait, par un coup de fouet à l'amour-propre de l'armée, encourager les lâches et multiplier les héros. C'est, du reste, ce qui est arrivé.

« ..... On a beaucoup loué le gouvernement d'avoir modifié mon texte, mais il faut savoir que ce bulletin fut lu, sur mon ordre, *à haute voix, par le général Porro, en présence de deux ministres. Ceux-ci comprirent* que ce que je disais était bien le moins qu'on pût dire, car le désastre était infiniment plus grand, plus honteux et plus effrayant. »

Voilà encore une fois posée devant l'opinion publique « l'affaire » de Caporetto, sur laquelle le mystère continue de planer. Si le général Cadorna est sorti de la réserve qu'il s'était imposée, c'est qu'il a fini par être exaspéré des accusations qu'on lui jetait à la face dans la rue et dans la presse. L'autre jour, à Florence, on a lapidé sa maison ; on l'a injurié. « J'ai dû descendre dans la rue, a-t-il dit, armé d'un bâton, comme font certains pauvres diables qui sont la risée du peuple. »

Ajoutons que le général Cadorna n'a pas démenti l'interview accordée à la *Nazione* de Florence. Il s'est borné à déclarer qu'il n'avait pas autorisé la publication de cette interview et que celle-ci n'exprimait pas entièrement sa pensée.

L'aspiration vers le bien-être

Pour endiguer le flot révolutionnaire, pour préserver les masses ouvrières de la contagion des idées plus ou moins anarchistes ou bolchévistes, il ne suffit pas de condamner en bloc toute la doctrine socialiste et de jeter l'anathème à tous ses adeptes.

Certes, il importe de dénoncer le danger des théories qui préconisent la lutte des classes et les moyens violents et qui suspendent au-dessus de nos têtes la perpétuelle menace de la guerre civile ; certes, il faut détourner les travailleurs susceptibles encore d'écouter les conseils des associations et des réunions où se propagent les idées révolutionnaires ; certes, il faut mettre les catholiques, et plus particulièrement la jeunesse, en garde contre des lectures qui risquent, non seulement de porter atteinte à leur foi religieuse, mais encore de fausser gravement les notions de leurs droits et de leurs devoirs sociaux. Mais il est également important et également urgent, non seulement de proclamer très haut, mais de prouver que la religion, si elle constitue le dernier rempart contre la révolution, ne doit cependant pas être considérée et ne peut être en fait une force de réaction et d'opposition au progrès social, qu'elle ne saurait, en aucun cas, être un obstacle aux aspirations légitimes de la classe ouvrière vers un plus grand bien-être.

Il y a trop longtemps, me disait un socialiste *militant, qu'on nous leurre avec l'espoir d'un* bonheur éternel pour ceux qui ont souffert toute leur vie ici-bas, trop longtemps qu'on nous prêche la résignation, la douceur, la patience. Pourquoi aurions-nous seuls cette résignation, cette douceur, cette patience quand nous voyons tout autour de nous cette ruée furieuse vers la richesse, cette âpreté au gain, cet amour du luxe et des plaisirs qui, jamais peut-être, n'ont atteint une telle intensité ? Pourquoi nous serait-il interdit, à nous seuls, d'aspirer à plus de bien-être ?

— Je vous arrête tout de suite, ai-je répondu : personne ne vous conteste le droit d'aspirer à *plus de bien-être ; tout chrétien, tout homme de* cœur vous souhaite le maximum de bien-être possible, mais ne confondez pas bien-être avec richesse, avec une vie de luxe et de plaisirs. Il y aura toujours des inégalités sociales ; nous sommes inégalement robustes, inégalement doués et intelligents ; il faudra toujours des chefs pour commander et d'humbles manœuvres pour plier sous le fardeau de travaux pénibles, il faudra toujours des mineurs pour descendre dans les profondeurs de la terre, des pêcheurs pour aller pêcher la morue dans les mers lointaines. La nature même de leur labeur exclut toute idée d'une vie de luxe et de plaisir. Il y aura donc toujours des mortels auxquels il faudra une grande dose de *résignation et de patience, et qui puiseront la* force et le courage dans leur foi chrétienne, dans l'espoir d'une récompense éternelle dans un monde meilleur. Vouloir leur arracher cette foi et cet espoir est une mauvaise action à leur égard, et c'est aggraver la crise sociale en faisant d'eux des *révoltés*.

Mais, si humble que soit la tâche d'un travailleur, j'estime que son travail lui confère des droits indiscutables à un minimum de bien-être, ce minimum absolument nécessaire à l'homme, non seulement pour vivre heureux, mais encore pour être vertueux. Ce minimum de bien-être nous y aspirons tous, nous y aspirons pour nous-mêmes, nous y aspirons pour ceux dont nous avons charge d'âme ; cette aspiration est parfaitement légitime dès l'instant où elle est exempte d'envie. Ce que la loi divine nous défend, c'est l'envie, car l'envie est faite de jalousie et de haine, elle est la pire des conseillères et porte en elle le germe de notre propre malheur !

Le minimum de bien-être auquel tout homme a droit par son travail, auquel tend l'effort social non seulement des socialistes, mais de quiconque est épris d'amour pour le prochain et de *justice sociale, ce minimum de bien-être comme* première condition comprend un travail qui ne dépasse pas les forces physiques du travailleur. De là, l'opportunité, la nécessité même de lois de protection pour les femmes et les enfants employés dans l'industrie, de lois limitant les heures de travail, de lois déterminant certaines conditions d'hygiène. Il faut des lois, en effet, pour mettre un frein aux exigences de certains patrons, trop habitués à considérer le travail comme une marchandise ; les ouvriers, comme des machines. Pour être juste, il convient cependant de dire que la plupart des industriels étaient, jusqu'à ce jour, soumis aux lois, parfois très dures, de la concurrence étrangère, et il est heureux que la conférence de la paix soit investie, *entre autres missions*, de celle d'établir une législation internationale du travail.

Comme deuxième condition de bien-être, il y a une alimentation en rapport avec l'effort physique demandé à chaque travailleur, d'où nécessité d'un salaire suffisant pour s'alimenter convenablement. L'alimentation doit être saine, suffisamment abondante, variée autant que possible, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit raffinée. Dès l'instant où mon budget ne me permet pas de manger du poulet rôti tous les jours, je me contente de bœuf, et tant que les petits pois, les asperges et les fraises sont trop chers pour ma modeste bourse, je mange des pommes de terre, des haricots, des pâtes. Je ne m'en porte pas plus mal. Et je ne me porte pas plus mal non plus à ne boire qu'un verre de vin au lieu d'en boire trois ou quatre, à m'abstenir d'apéritifs et de « liqueurs », à limiter ma consommation de tabac, convaincu d'ailleurs que l'abus de ces prétendus stimulants est nuisible même à ceux qui fournissent un grand effort physique et qui croient ne pouvoir s'en passer.

Je n'envie donc pas ceux qui, en un seul repas, peuvent dépenser autant que je dépense en une semaine ; et, si je ne fais fi ni d'un plat recherché ni d'un cru de choix, j'ai appris à m'en passer ; cependant, je mange à ma faim, ce que je mange est bien préparé, appétissant, et je proclame hautement que tout homme qui travaille a les mêmes droits que moi parce qu'il a les mêmes besoins. Mais il faut dire aussi qu'il y a eu, pendant la guerre, des milliers d'ouvriers qui, gagnant des salaires fort élevés, ont un peu trop agi à la manière des nouveaux riches, dépensant sans compter pour leur table, montrant une prodigalité qui dénote une grande impré*voyance et qui, pour une bonne part, a contri*bué au renchérissement de la vie. Je puis affirmer en toute sincérité et en toute connaissance de cause que le petit bourgeois, le petit propriétaire, les personnes exerçant une profession libérale, les travailleurs intellectuels ont plus souffert, souffrent aujourd'hui encore de la vie chère *plus que beaucoup d'ouvriers manuels. Il ne faut*drait pas que les légitimes aspirations à plus de bien-être se confondent avec le désir de faire tous les jours bonne chère et de vivre en perpétuelle bombance.

Une autre condition de bien-être — et combien légitime — est une habitation propre, saine, suffisamment vaste. C'est là encore, en partie, une question de salaire, mais en partie seulement, car, dans les grandes villes surtout, le problème se complique singulièrement par l'insuffisance de logements ouvriers. Les conditions d'hygiène déplorables du plus grand nombre de logis ouvriers — je parle de *Paris — sont une calamité effroyable, contre* laquelle les pouvoirs publics et l'initiative privée doivent lutter énergiquement. Si j'étais tenté d'envier le sort de quelque nouveau riche, je voudrais être le plus riche d'entre les riches pour prêcher d'exemple et construire d'immenses cités ouvrières, saines, bien aérées, bien agencées et que je réserverais en premier lieu à des familles nombreuses. Le nouveau riche qui ferait cela mériterait bien de la patrie et de l'humanité ; il réhabiliterait la corporation un peu décriée de ceux qui ont, à la faveur de la guerre, édifié des fortunes colossales.

Quatrième condition : la sécurité des vieux jours, au moyen de l'assurance, de la mutua*lité, des caisses de retraite ; même sécurité en* cas d'accident, d'infirmité, de chômage.

Il y aurait à ajouter certaines conditions morales sauvegardant la dignité du travailleur, trop souvent méconnue, mais j'ai tenu surtout à esquisser ces quatres conditions fondamentales dont chacune suffirait à faire l'objet d'un gros volume. Mais ce n'est pas de science ni de littérature qu'il s'agit en ce moment, c'est d'action et de bonne volonté, et sur ce terrain il est de la plus haute importance que les catholiques donnent l'exemple.

« Il est devenu tellement riche qu'il ne sait que faire de son argent », ai-je entendu dire d'un important constructeur d'automobiles, devenu, pendant la guerre, l'un des plus gros fournisseurs de l'armée. Il aurait cependant éprouvé, m'a-t-on affirmé, d'assez graves désagréments avec son important personnel ouvrier, cela, malgré les salaires très élevés que celui-ci touchait. Le premier effort à demander à ceux qui jouissent d'un certain bien-être est de se mettre un instant, par la pensée, à la place des déshérités de la vie et de se poser la simple question : comment accepterais-je leur sort ? Que tenterais-je pour en sortir, que voudrais-je que l'on fît pour moi ?

Pour le chrétien sincère qui se posera cette question, le devoir social de l'heure présente est tout tracé ; chacun doit agir selon ses forces, selon ses moyens. Heureux ceux qui peuvent faire mieux qu'un article de presse, mais combien heureux s'estimerait déjà l'humble journaliste qui se donne la tâche de lutter pour la cause catholique et la justice sociale, si ses efforts étaient assurés de porter quelques fruits !

Oscar de Ferenzy.

Genève siège de la Ligue des nations

New-York, 30 mars.

Suivant le *Herald*, on croit que la commission spéciale chargée d'étudier la question du siège de la Ligue des nations a choisi Genève. Une communication officielle sera faite à la prochaine séance plénière.

La conférence de Paris

Paris, 29 mars.

(*Havas.*) — M. Dutasta, secrétaire général de la conférence de Paris, s'est rendu à Versailles en vue de prendre des arrangements au sujet de la signature des préliminaires de paix.

Paris, 30 mars.

Lorsque le texte des préliminaires aura été arrêté par les grandes puissances, les plénipotentiaires allemands, à la tête desquels est placé M. Brockdorff-Randzau, seront convoqués à Versailles. Les Allemands, qui viendront au nombre de deux cents environ, seront logés dans un hôtel de la ville, qui sera réquisitionné à cet effet. Les préparatifs de l'installation devant durer au moins trois semaines, ce n'est guère que le lendemain de Pâques, au plus tôt, que le congrès des préliminaires de paix pourra commencer.

Paris, 29 mars.

(*Havas.*) — Les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances ne se sont pas réunis aujourd'hui et ne se réuniront que mardi, 1er avril.

L'indemnité demandée à l'Allemagne

La *Chicago Tribune* croit savoir que le chiffre total de l'indemnité au titre des réparations que les Alliés exigeront de l'Allemagne sera de 150 milliards de francs, qui représentent environ 37 % de la fortune de l'Allemagne avant la guerre.

Des informations, de source allemande, disent que l'Allemagne insistera pour que ce chiffre ne dépasse pas 50 milliards ; elle se base sur le fait que la fortune totale de la France avant la guerre était d'environ 200 milliards et que les richesses du nord de la France envahie ne représentent pas plus du quart de cette somme. Les Allemands soutiennent, en outre, que la richesse de la Belgique avant la guerre était de 50 milliards et qu'une très faible étendue du territoire belge a été dévastée.

La dette allemande de guerre

M. Schiffer, ministre allemand des finances, a déclaré que la dette contractée par l'Allemagne au cours de la guerre s'élève à 160 milliards de marks, et que la guerre elle-même lui a coûté 190 milliards.

Pour équilibrer le budget, a dit M. Schiffer, il sera nécessaire *de percevoir annuellement 10* milliards contre 5 milliards 250 millions avant la guerre.

Ces chiffres ne comprennent pas les indemnités à payer aux Alliés.

Train d'or allemand

Bruxelles, 29 mars.

(*Havas.*) — Un train spécial, venant de Berlin, a amené à Bruxelles 275 millions en or destinés au payement *du ravitaillement de l'Alle*magne.

Un avion italien atterrit en Suisse

Un biplan italien s'est atterri dans le Tessin, à Cassarate, non loin de Lugano. Les deux aviateurs, qui le montaient, ont déclaré qu'ils ne voulaient pas retourner en Italie. L'un d'eux, du nom de Stach, a sa sœur en service dans une famille de Lugano. Les deux déserteurs ont été arrêtés et mis à la disposition des autorités militaires. Seront-ils livrés au gouvernement italien, comme le prescrit l'ordonnance fédérale pour les déserteurs qui n'ont pas leur famille en Suisse ? Ils seraient condamnés en Italie, pour désertion et vol d'un appareil, à une trentaine d'années de prison. L'avion sera probablement restitué à l'Italie.

Dans le Tyrol

Vienne, 30 mars.

Suivant un télégramme d'Innsbruck, toutes les sociétés de gymnastique du Tyrol, d'accord avec les socialistes, ont déclaré que, si le Tyrol méridional passait sous la domination italienne, on assisterait à une répétition de l'insurrection de 1809.

La mission française de Budapest

Presbourg, 29 mars.

Le Bureau de presse tchéco-slovaque annonce :

Aujourd'hui est arrivé à Budapest le second convoi de Tchéco-Slovaques. Leur chef a communiqué que la mission française du lieutenant-colonel Vix est partie, le 26, de Budapest pour Belgrade. Les soldats ont été désarmés et les officiers, privés de leurs insignes. Il n'est rien arrivé au colonel Vix.

Acquittement de l'assassin de Jaurès

Samedi, dans son réquisitoire, l'avocat général Béguin a montré Villain influencé par de vagues lectures, mais surtout par l'impulsion de ses méditations solitaires. La peine qu'il demandait ne pouvait être que la peine privative de la liberté.

M. Zevaès, premier avocat de Villain, a fait le procès des conceptions de Jaurès et montre l'inanité des tentatives de rapprochement franco-allemand. Il a assimilé le crime de Villain à un crime passionnel, provoqué par l'égarement du patriotisme, et a sollicité du jury un verdict négatif ne signifiant en rien une approbation misérable d'un acte misérable, mais signifiant la clémence et le pardon.

Villain a été acquitté.

La destruction de l'Imprimerie Desclée

Extrait du journal de Lille *La Dépêche* :

Qui ne connaît la célèbre imprimerie de la société Saint-Jean l'Evangéliste, fondée à Tournai, il y a cinquante ans, par les deux frères Henri et Jules Desclée ? Les éditions artistiques sorties de cette maison sont répandues dans le monde entier. L'imprimerie, avec ses dépendances, occupait plus d'un hectare de superficie.

Au début de l'occupation de Tournai, les Allemands y avaient installé le régime des réquisitions, et l'imprimerie, comme toutes les usines, se vidait petit à petit.

Les administrateurs s'empressèrent d'envoyer à Rome un rapport détaillé sur la situation, et le Saint-Père ne manqua pas d'adresser aussitôt ses réclamations au chancelier allemand.

Des ordres de Berlin parvinrent sans délai aux autorités militaires d'avoir à restituer tout de suite la partie du matériel déjà enlevé de l'imprimerie et, en même temps, les assurances les plus formelles furent données à Rome et à Tournai que les bâtiments ne subiraient aucun dommage.

Malgré les engagements les plus solennels, le 21 octobre dernier, les soldats allemands allumèrent des incendies dans tous les coins de l'imprimerie et de ses dépendances, et, lorsque le tout ne forma plus qu'un immense brasier, ils firent sauter les mines posées dans les sous-sols. Une explosion formidable se fit entendre, il ne restait plus rien ; les fondations elles-mêmes étaient détruites.

Les magnifiques éditions des bréviaires et missels, avec les suppléments régionaux des diocèses du monde entier, les Bibles et tous les manuscrits du chanoine Crampon et des savants Jésuites, les ouvrages de chant grégorien, œuvres des Bénédictins, la belle collection des ouvrages publiés par Mgr Marbeau, évêque de Meaux, les superbes éditions des livres de messe avec encadrements en chromo, etc., etc., toutes ces riches éditions si soignées furent réduites en cendres.

Les nombreux et précieux manuscrits prêts pour l'impression, la collection si importante des dessins d'éminents artistes, tels que le baron Béthune, Helbig, de Tracy, Cloquet, les séries de caractères, vignettes et lettrines spécialement gravés pour la société Saint-Jean l'Evangéliste, les clichés des nombreux ouvrages édités par elle, tout a disparu avec l'outillage.

On doit aussi déplorer la perte de la bibliothèque, qui contenait des ouvrages très rares et de grande valeur, réunis avec une compétence peu ordinaire, afin d'aider à la préparation d'éditions que les éditeurs voulaient irréprochables.

L'élégante chapelle, ornée de décorations qui en faisaient un joyau, a été réduite en cendres, ainsi que tous les ornements, d'une grande richesse.

Le motif réel de cette destruction a été donné froidement par un officier, qui a prononcé devant témoins ces paroles : « Ce sera un concurrent de moins pour les Allemands. »

Sans parler de la disparition d'ouvrages précieux et d'œuvres artistiques dont la perte est irréparable, on peut évaluer les dégâts à 12 millions de francs. De plus, un millier d'ouvriers sont privés de travail pour de longs mois.

Le débarquement polonais à Dantzig

Weimar, 30 mars.

(Wolff.) — Au sujet du débarquement de troupes polonaises à Dantzig, le maréchal Foch a envoyé le télégramme suivant au général français Nudant :

« Comme je n'ai reçu aucune réponse au sujet du transfert des troupes polonaises via Dantzig, je vous charge d'accélérer la solution de cette question et d'inviter le gouvernement allemand à envoyer des plénipotentiaires à Spa, où j'ai l'intention de me rendre personnellement. Le général Hammerstein est prié de me faire connaître le plus tôt possible les noms des plénipotentiaires allemands et la date de leur arrivée à Spa. »

Berlin, 30 mars.

(Wolff.) — A la suite de la réponse du gouvernement allemand concernant le débarquement des troupes polonaises à Dantzig, le maréchal Foch a fait savoir qu'il remettra personnellement le 3 avril, à Spa, tous les renseignements demandés à tel plénipotentiaire allemand qui sera muni des pouvoirs nécessaires pour décider dans les 48 heures. Le gouvernement a alors résolu d'envoyer comme plénipotentiaire à Spa le ministre d'Etat Erzberger.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audiences pontificales

Le Saint-Père a reçu en audience privée Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, et le R. P. Theissling, maître général des Frères Prêcheurs.

Dans les congrégations romaines

Le cardinal Sbarretti a été nommé préfet de la Congrégation du Concile à la place du défunt cardinal Cassetta.

La canonisation de Jeanne d'Arc

Le Pape a communiqué au cardinal Vico sa décision au sujet des miracles de Jeanne d'Arc en faveur de la canonisation. Le Pape a informé le cardinal Amette qu'il a fixé au 6 avril la lecture du décret. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, est arrivé à Rome et y restera jusqu'à la lecture du décret.

Un grand pèlerinage se rendra à Rome pour la lecture du décret.

Nouvelles diverses

La *Gazette de Voss* assure que l'information du *Daily Telegraph* d'après laquelle la mission militaire alliée à Dantzig aurait été internée est dénuée de tout fondement.

— Le roi d'Angleterre a déclaré déchus de leurs titres le duc d'Albany, le prince Ernest-Auguste, duc de Cumberland et de Brunschwig, et le vicomte Taaffe qui, pendant la guerre, se sont rangés du côté allemand.

— Le Département de la guerre à Washington envisage l'appel de 50,000 volontaires pour la relève des forces expéditionnaires en France qui désirent rentrer aux Etats-Unis.

— Les autorités hongroises ont fait arrêter le baron Julius Sommsich et l'archiduc Joseph-François au moment où ils allaient gagner l'Autriche allemande.

Académie française

L'Académie française, procédant au renouvellement de son bureau, a délégué M. Eugène Brieux dans les fonctions de directeur, et M. Louis Barthou dans celles de chancelier. Elle a décidé ensuite d'ajourner, au jeudi 8 mai, la réception de M. François de Curel, antérieurement fixée au 1er mai. M. Boutroux est chargé de la réponse au récipiendaire.

MM. Brieux, Louis Barthou, Frédéric Masson, Pierre de la Gorce, Hanotaux, Ribot et René Doumic ont été désignés comme membres de la commission chargée de prendre connaissance, jeudi, des discours que Mgr Baudrillart et M. Marcel Prévost doivent prononcer le 10 avril sous la Coupole.

M. Eugène Brieux a été chargé par l'Académie de faire cette année, à la séance publique annuelle, le rapport sur les prix de vertu et de dévouement décernés par la Compagnie.

NÉCROLOGIE

M. Joseph Rambaud

M. Joseph Rambaud, président du conseil d'administration du *Nouvelliste de Lyon*, est mort vendredi.

Ancien élève de Mongré, très attaché aux principes de son éducation et de son milieu, professeur de droit, économiste reconnu comme un chef par une école puissante, il fut surtout le journaliste qui s'identifiait avec la maison dont il fit la fortune en même temps qu'il la mettait au service de ses idées.

Avec une incontestable maîtrise, il sut, comme directeur, puis comme président du conseil, élever cette feuille lyonnaise catholique à un haut degré de prospérité financière.

Malgré son âge, il dut reprendre, en 1914, une direction confiée à son fils, pendant que celui-ci reprenait du service, mais ce fut au détriment de sa santé.

M. Adrien Mithouard

On annonce la mort de M. Adrien Mithouard, président du conseil municipal de Paris. Il était âgé de 54 ans.

Il était né à Paris. M. Mithouard étudia les lettres et le droit, mais il fut avant tout un littérateur dont les œuvres étaient fort appréciées. Il se montra catholique dans ses œuvres et dans sa politique.

Conseiller municipal du quartier de l'Ecole-Militaire depuis 1898, M. Adrien Mithouard mit sa coquetterie à ne vouloir s'occuper ni d'art, ni de littérature, et il fut, pendant tout son séjour à l'Hôtel-de-Ville, le rapporteur des sapeurs-pompiers. Devenu président de la 2me commission, il eut, tant à ce titre que comme président de l'assemblée, à s'occuper pendant la guerre des questions de ravitaillement.

La guerre lui valut, en effet, le grand et parfois périlleux honneur d'être maintenu président du Conseil municipal au delà du délai traditionnel d'un an, qui expirait pour lui en juin 1915. C'est en cette qualité qu'il fit partie du comité de défense de Paris et qu'il collabora, aux côtés du préfet de la Seine, et du président du Conseil général, avec le général Galliéni et le général Guillaumat.

Ayant eu, en maintes circonstances, à prendre la parole, il prononça, au nom de la ville de Paris, des discours extrêmement goûtés, qui le conduisirent aux portes de l'Académie, où il recueillit un nombre fort honorable de suffrages. Il avait de nouveau posé sa candidature à l'un des fauteuils actuellement vacants.

Depuis deux ans, le mal qui devait l'emporter tenait M. Mithouard très souvent éloigné de l'Hôtel-de-Ville.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La vérole noire en Italie

La vérole noire sévit fortement dans la ville de Bari, dans les Pouilles. En quarante jours, elle a fait plus de 1500 victimes. Les fossoyeurs manquaient pour creuser les tombes.

Les journaux tessinois demandent à nos autorités fédérales de renforcer les mesures de précaution à la frontière italienne, surtout à l'égard des soldats italiens démobilisés qui rentrent en Suisse.

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Civavegna & Cie GENÈVE
Vermbuth délicieux
Se boit pur et glacé

Echos de partout

LES MŒURS DES INSECTES

De la Fouchardière dans l'Œuvre de Paris :

Il y a tout de même quelque chose que je reproche à la pédagogie primaire : c'est de tirer des mœurs des insectes les enseignements les plus faux, les exemples les plus fâcheux.

On dit aux gosses : « Mes petits enfants, n'imitez pas le papillon étourdi qui flâne et perd son temps, sans penser à ses voisins, à sa famille, ni à sa vieillesse. Imitez plutôt la diligente abeille, qui travaille, travaille, et nous donne un admirable exemple de prévoyance et de solidarité sociales. »

Or, le papillon est joli, et la beauté est une qualité ; ensuite, le papillon est intelligent, car il profite du soleil, des parfums, de ses ailes ; ensuite, le papillon n'est pas si mauvais père de famille ; il élève ses enfants, sans quoi, la race des papillons aurait disparu depuis longtemps ; et il ne paraît pas que les enfants des papillons soient plus malheureux que les enfants des abeilles...

L'abeille, au contraire, est bête et méchante. L'abeille est susceptible, venimeuse et vole par les airs comme un avion de combat, remplissant une mission urgente ou cherchant une victime. Dans sa vie sociale, l'abeille est soumise à la fois à la tyrannie autocratique d'une reine absolue et à la tyrannie syndicaliste d'une ruche aux règlements draconiens. Mais l'abeille est surtout bête en ceci qu'elle travaille toute sa vie sans savoir pour qui ; en réalité, elle travaille pour l'épicier qui vend son miel.

Mais, ce qui m'amuse surtout, c'est l'embarras du professeur lorsqu'il s'agit de tirer une morale de l'aventure classique de la cigale et de la fourmi. Il ne peut pas dire : « Imitez la fourmi. » Il ne peut pas dire : « Faites comme la cigale... » Il s'en tire par des considérations humanitaires et surtout par cette doctrine économique que, au point de vue social, l'avarice est un vice abominable, car il faut que l'argent circule, et c'est en circulant que l'argent produit les richesses.

Avec ce boniment, l'instituteur trahit les intérêts du gouvernement. Car l'avare, à l'heure actuelle, ne peut thésauriser que les billets de banque... La multiplication des billets de banque conduit les gouvernants à la banqueroute. L'excessive circulation des billets de banque aggrave chaque jour la cherté de la vie. Chaque billet de banque lâché à travers le monde ne représente pas une richesse créée, mais, au contraire, une dette pour l'Etat. Le bon citoyen est l'avare qui met en pile ces terribles lettres de change tirées sur l'inconnu, et puis qui met la pile dans une cassette et puis qui met la cassette dans sa cave. Tant que la cassette est dans la cave, le billet est inoffensif, la dette est neutralisée. Plût aux dieux que nous eussions en France cinquante mille Harpagons tenant chacun un million captif dans son coffre-fort !

L'instituteur doit dire : « Mes enfants, portez votre or à la Banque et portez dans votre cave les billets de la Banque. »

MOT DE LA FIN

Dans un hôpital de la région parisienne où sont soignés les blessés de la vue, une infirmière connaissant la lecture Braille, mais ayant, elle, ses deux yeux, lit le même texte qu'un aveugle. Celui-ci est arrivé à la fin de la lecture, quand elle n'en est encore qu'à la moitié.

— Ce sont vos yeux qui vous gênent et vous empêchent de voir, dit l'aveugle.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les listes noires

Le maréchal Foch a télégraphié le 28 mars au général Nudant, à Spa, à titre de complément à l'accord de Bruxelles :

Les gouvernements alliés communiquent que, dans aucun pays neutre, une maison ne courra à l'avenir le danger d'être portée sur les listes noires parce qu'elle exporte des denrées alimentaires en Allemagne dans les limites consenties par les gouvernements associés et d'accord avec les contingents fixés par ces derniers. L'Allemagne doit être autorisée à faire du commerce avec les maisons des pays neutres même si ces maisons sont sur les listes noires, cela sous réserve de l'approbation du conseil suprême du blocus.

La première semaine sans viande

Le Conseil fédéral interdit la consommation de la viande du 11 au 18 avril (du vendredi avant les Rameaux au vendredi saint). Il est défendu de manger aucune espèce de viande fraîche, conservée, fumée ou salée, ni aucun mets de nature animale. Le poisson seul est permis.

Sont exceptées, également, les conserves en boîtes et les saucisses fumées, dont on pourra manger tous les jours sauf le lundi et le vendredi.

Dès le 9 avril, jusqu'au 15, il sera interdit d'abattre aucun animal servant à la nourriture de l'homme, volaille comprise, sous réserve de dérogation pour les cas d'urgence. Si la viande ne pouvait être conservée jusqu'au 19 avril, il serait alors loisible de la consommer tout de suite. La permission de l'autorité communale est requise.

Les abatages pour les fabriques de conserves sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Pour compenser l'interdiction de la viande, les consommateurs recevront, du 11 au 15 avril, une ration supplémentaire de pâtes alimentaires et d'autres denrées monopolisées.

Confédération

—o—

Le trafic postal avec la rive gauche du Rhin

Le ministère des Postes, à Berlin, a télégraphié à la direction générale des Postes suisses que, dans les relations avec la zone belge des territoires allemands du Rhin occupés, on peut expédier, outre les lettres pour les autorités, des correspondances pour les affaires commerciales ou industrielles, y compris des catalogues, des tarifs, des prix-courants, des échantillons, ainsi que des cartes postales concernant des affaires privées et des lettres, lorsqu'il s'agit d'affaires de famille importantes.

Au secours des pays affamés

Une conférence, à laquelle assistaient des représentants officiels d'institutions d'utilité publique et des autorités de différents Etats, a eu lieu, à Berne, dans le but de discuter des secours à fournir aux peuples atteints par la famine et les maladies. Le délégué autrichien, M. Jaray, de Vienne, a fait un tableau effroyable de la situation. Après une discussion approfondie, l'assemblée a décidé de constituer sans délai un comité suisse qui sera chargé de recruter dans les Etats alliés des membres qui formeront, avec le comité d'initiative, un comité international de secours. Le comité d'initiative suisse a été composé de M. le lieutenant-colonel Frey, de Lutterbach, président, M. Bosshardt, commissaire de la Bourse suisse du Commerce, M. Erb, conseiller municipal, à Berne ; M. le conseiller national Kurer, de Soleure, M. le professeur Steiger, de Berne, du docteur Carrière, directeur de l'Office sanitaire fédéral, à Berne, du docteur Ischer, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, à Berne, du docteur Louis Ferrière, à Genève.

Les salaires dans les C. F. F.

On nous écrit :

Au cours du procès relatif à la grève générale, le président de l'Association du personnel des gares aurait, selon les comptes rendus de la presse, déclaré, *en qualité* de témoin, qu'il y a encore de nos jours, dans les gares des C. F. F., de bons commis ne touchant que 2900 fr. de traitement après 30 ans de service et plus.

Il ne faut pas oublier que l'échelle des traitements de 1911 donne une image très inexacte des revenus du personnel, car les chiffres indiqués ne comprennent pas les indemnités de vie chère qui, comme on le sait, sont très importantes. Les commis de gare, receveurs aux bagages, télégraphistes, commis aux marchandises de IIme classe qui ont atteint le maximum de

Publications nouvelles

Bibliographie nationale suisse, publiée par la Commission centrale pour la Bibliographie suisse.

Le 6me cahier du fascicule V9f de la Bibliographie sur les métiers et l'industrie vient de paraître chez les hoirs de K.-J. Wyss, Berne. Forte de 188 pages, la brochure clôture un travail de 23 ans, mené à chef par M. Ed. Boos-Jegher avec le concours d'une centaine de collaborateurs. Poursuivant l'œuvre des cinq fascicules précédents, l'auteur expose ici de façon systématique, le vaste matériel concernant : l'horlogerie, les appareils de physique, de musique, le papier, les arts graphiques, la chimie, et différents autres métiers. Quelques additions viennent encore compléter les sujets traités dans les fascicules 4 et 5. Une table des matières et des noms est prévue pour clôturer les six fascicules comme publication séparée.

L'ouvrage donne un aperçu intéressant sur tous les domaines de l'activité industrielle depuis plusieurs siècles. Contrairement à la pratique observée lors de la compulsion des autres fascicules, l'auteur n'indique pas seulement la littérature descriptive, il a utilisé aussi les archives fédérales et cantonales et celles des grandes communes. — Le prix de vente du 6me volume est de 3 fr.

La démocratie suisse. Félix Bonjour, ancien président du Conseil national suisse. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Le livre de M. Bonjour vient à son heure, puisque partout, même où on s'y attendait le moins, l'idée démocratique fait d'immenses progrès. La Suisse est certainement le pays qui a poussé le plus loin l'application de l'idée démocratique. M. Bonjour s'est proposé de décrire cette marche de la démocratie en Suisse et d'en exposer les conséquences. Il a étudié *successivement les diverses manifestations de* cette idée démocratique depuis la Landsgemeinden jusqu'à la représentation proportionnelle. Le grand mérite de ce livre est d'être accessible, non pas seulement à un cercle restreint de juristes et d'hommes politiques, mais à tous ceux qui, sans avoir fait des études de droit, s'intéressent à la vie politique de notre patrie suisse. On y retrouve l'esprit clair et le jugement pondéré qui font la grande valeur de la *Revue* de Lausanne, dont M. Bonjour est rédacteur en chef.

L'indépendance économique de la Suisse et l'après-guerre. Albert Wuarin, docteur en droit, avocat au barreau de Genève. Imprimerie Atar, rue de la Corraterie, 12, Genève.

L'auteur démontre que la Suisse, si elle veut conserver son indépendance économique, doit maintenir un équilibre parfait entre tous les pays qui l'entourent dans son système d'importation et d'exportation.

L'utilisation de la victoire. Le programme d'une revue catholique moderne. L'abbé Serhillanges, membre de l'Institut. Directeur de la *Revue des Jeunes*, rue de Luynes, 3, Paris.

Sous la présidence de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, devant un auditoire choisi, l'illustre conférencier a tracé, avec l'éloquence qu'on lui connaît, le programme d'une revue catholique moderne, un des principaux instruments d'une victoire chrétienne, en France, contemporaine de la victoire remportée sur les champs de bataille.

Das private Fürsorgewesen in der Schweiz. Dr *H. Hanselmann.* Rascher, éditeur, Zurich. 1 fr. 80.

Après une introduction historique sur l'assistance privée en Suisse, l'auteur fait l'exposition et la critique de son état actuel et termine par des propositions au sujet d'une nouvelle orientation dans ce domaine.

Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1917. Publié par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Prix : 7 fr. Secrétariat de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich (Bâtiment de la Bourse).

Le rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1917 est une vraie encyclopédie sur la matière, une œuvre qui est le fruit d'un travail prodigieux. Il fournit tous les renseignements statistiques désirables sur le mouvement commercial et industriel suisse en 1917 et donne des indications très précises concernant les diverses branches du commerce et de l'industrie, leur fonctionnement en 1917, les difficultés qu'elles ont eu à surmonter, les progrès qu'elles ont réalisés, les reculs que la guerre leur a fait subir. Il est certain que ce rapport, judicieusement établi par les soins du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, dont le secrétaire est un Fribourgeois, M. Théodat Buclin, Dr en droit, intéressera vivement, outre les commerçants et les industriels, un grand nombre d'autres personnes.

Psychologie générale tirée de l'étude du rêve, par Albert Kaplouh, professeur délégué au Lycée d'Agen. Librairie Payot et Cie, Lausanne. Un volume in-16, 4 fr. 50.

Méthode loyale et hardie, couronnée par des résultats d'une nouveauté et d'une fertilité inattendues, tels sont les caractères de cette *Psychologie générale*, appelée à un retentissement rapide.

L'auteur a patiemment accumulé, pendant cinq ans, plus de cinq cents observations personnelles, puis les a analysées.

L'auteur a saisi les impalpables visions du monde du rêve, et, s'attaquant aux illusions tenaces ou fuyantes, aux décevants problèmes que chacun s'est bien des fois posés au sortir d'un rêve étrange, il en a dissipé le mystère ; tout le psychisme s'éclaire d'un jour nouveau, des perspectives pleines de promesses s'ouvrent sur la pathologie et la physio-psychologie. Enfin, une vue unique et d'une évidence manifeste clôt cette étude qui fera date dans l'histoire de la psychologie.

Colonel Feyler : *Le problème de la guerre.* Payot, Lausanne, éditeur.

Ce grand écrivain militaire suisse continue ses études sur les problèmes de stratégie qu'a posés la guerre européenne. Dans son dernier livre, il étudie la dernière phase du conflit.

Les combustibles suisses et leur utilisation. Paul Rudhart, directeur de l'Office de l'industrie de Genève. Sonor, S. A., 48, rue du Stand, Genève. Prix : 2 fr. 50.

La question du combustible, au milieu de l'hiver, préoccupe, au plus haut point, tant nos pouvoirs publics que les simples particuliers. Aussi le nouveau volume de M. Rudhart, qu'il a publié quelques mois avant la guerre : *Mines et carrières en Suisse*, est-il de toute actualité. Il renseigne exactement sur nos gisements de tourbe, de lignite, de houille et d'anthracite, montre l'effort fait depuis la guerre pour intensifier nos exploitations et donne d'excellents conseils relativement à l'emploi de ces combustibles.

De nombreuses figures et plans complètent cette documentation importante.

E. Rostek. *Trois pièces enfantines* pour piano. *Conte de fées, les Moissonneurs, Jardin de Roses.* — Foetisch, frères, S. A., Lausanne.

Il est un art trop négligé des compositeurs de musique, art dans lequel excellait Schumann, l'art de charmer les tout petits, les commençants qui, pour la première fois, posent leurs mains inhabiles sur le clavier magique, révélateur des mystérieux enchantements de la musique. Aussi, sommes-nous heureux de signaler *les Trois pièces enfantines* pour le piano, que la maison Foetisch vient de faire paraître et qui sont dues à la plume de E. Rostek. Très faciles (chaque main ne dépasse pas l'ambitus d'une sixte), doigtées avec soin, toutes trois en ut majeur, ces pièces enfantines s'intitulent : *Conte de fées, Les moissonneurs, Jardin de Roses*, et se distinguent par leur grâce naïve, leur mélodie simple et claire.

leur degré, soit 2900 fr., ont reçu en 1918, s'ils étaient mariés et avaient, par exemple, trois enfants de moins de 18 ans à entretenir, une somme totale de 4550 fr. Ils auront, en 1919, un revenu de 5140 fr. En présence de tels chiffres, il semble qu'il soit un peu osé de tirer argument des taux fixés par l'échelle des traitements et cela d'autant plus que les autorités préparent *la revision de l'ensemble des prescriptions* légales déterminant les conditions de salaires.

Apprentissages

Le rapport de 1918 de l'Union suisse des arts et métiers sur les examens de fin d'apprentissage vient de paraître. Il y est question de l'organisation de ces épreuves, des résultats obtenus, de la législation y relative, des directions données sur le choix d'une profession, des mesures prises pour assurer aux arts et métiers un recrutement suffisant d'ouvriers du pays.

Les examens de fin d'apprentissage sont maintenant introduits dans tous les cantons, sous la direction générale de l'Union des arts et métiers, par l'entremise de laquelle ils sont subventionnés par la Confédération. Il y a eu en 1918 8214 apprentis examinés (7417 en 1917). Ces apprentis appartiennent à 200 métiers différents. Sur ce nombre, 3417 ont fréquenté une école moyenne, et 6894 des cours complémentaires ou une école professionnelle. La subvention fédérale a été de 44,000 fr. et les subsides des cantons, de 188,588 fr.

La retraite prochaine de M. de Goumœns ?

La nouvelle que M. de Gourmoëns, directeur de l'Office fédéral de l'alimentation, aurait donné sa démission, est prématurée. Mais M. de Goumoëns, épuisé par un travail *surhumain* et hérissé de difficultés de toute nature, a dû prendre quelques jours de repos et même garder le lit. Une décision interviendra vraisemblablement demain mardi, ou mercredi.

Quelle qu'elle doive être, M. de Goumoëns peut être assuré de la reconnaissance du pays.

Le communiste Platten

L'*Echo de Paris* raconte que le conseiller national socialiste Platten aurait été conspué par les ouvriers de Pétrograd, parce qu'il parlait allemand.

Echec socialiste

En dépit d'une forte tempête de pluie et de neige, près de 6000 électeurs de la Chaux-de-Fonds ont participé à la votation populaire sur l'arrêté du Conseil général portant subvention de 10,000 fr. à l'office social de l'Union ouvrière.

La subvention a été repoussée à la majorité de 600 voix.

Calendrier

Mardi 1er avril

Saint Hugues, évêque

Saint Hugues, évêque de Grenoble, mit saint Bruno *et ses compagnons en possession de la* Grande-Chartreuse.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 29 mars :

Œufs, 1 pour 35 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 1 fr.-1 fr. 10. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 50-70 cent. Carottes, les 2 lit., 30-40 cent. Poireau, la botte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 20-30 cent. Oignons, le kilo, 60-80 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (scorsonères), la botte, 40-60 cent. Choucroute, l'assiette, 15-20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabagas, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 lit., 1 fr.-1 fr. 10. Cresson, l'assiette, 15-20 cent. Doucette, l'assiette, 20 cent. Pommes séchées, 1 kilo, 2 fr. 80- 3 fr. 20. Poires séchées, 1 kilo, 2 fr. 50. Pommes, les 5 lit., 60 cent.-1 fr. 25. Citrons, la pièce, 10-15 cent. Oranges, la pièce, 10-15 cent.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 31 mars

BAROMÈTRE

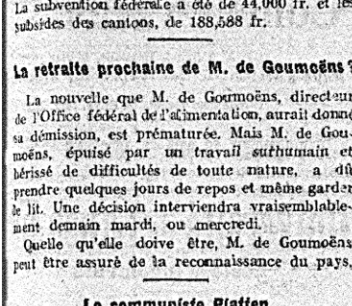

THERMOMÈTRE C.

Mars	25	26	27	28	29	30	31	Mars
7 h. m.	4	7	7	2	—2	4	—1	7 h. m.
11 h. m.	10	9	8	1	4	5	4	11 h. m.
7 h. s.	9	6	6	1	3	0		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 31 mars, midi.

Ciel variable. Situation encore peu stable. Gelées nocturnes.

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 29 mars. — Le Conseil nomme : M. le Dr Joseph Piller, avocat, à Fribourg, professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'Université.

— Il accorde une patente de droguiste à M. Paul Dubas, à Bulle.

— Il accorde une patente de commissaire-géomètre à M. Ignace Weck, à Fribourg.

— Il autorise la commune de Romont et la paroisse de Dirlaret à lever un impôt, les communes de Sommentier et Bœsingen-le-Petit, à procéder à une vente d'immeubles, les communes de Courtepin, Wallenried et la paroisse d'Alterswyl, à procéder à une acquisition d'immeubles.

— Il prend des arrêtés portant la suppression du rationnement des pommes de terre et l'abrogation de l'arrêté du 28 mai 1918 concernant le commerce du miel.

— Il approuve les plans et devis présentés pour l'assainissement de terrains marécageux dans la commune de Chésopelloz.

CONFÉRENCES DE SAINT-NICOLAS

La civilisation chrétienne

Le bel auditoire de Saint-Nicolas n'a jamais été plus fourni que pour entendre, hier soir, le R. P. de Münnynck, traiter, avec sa magnifique éloquence, le vaste sujet de la civilisation chrétienne.

La divinité du Christ est proclamée par tous les siècles et sous toutes les latitudes, parce que la civilisation chrétienne atteste à tous les esprits sincères et réfléchis que Jésus est le Saint des saints.

Toute notre civilisation actuelle est chrétienne dans son origine. Il faut reconnaître, sans doute, que, dès avant la venue du Christ, le genre humain avait mis au jour ses tendances progressives, ses merveilleuses possibilités de noblesse et de puissance. Au sein même du paganisme, ont surgi des figures qui enrichissent l'humanité *à tout jamais. Mais toute civilisation païenne* contient dans son sein un germe de mort : la déification de l'homme, l'absence de Dieu.

Le Verbe s'est fait chair. Il nous a appris que Dieu est notre Père, l'origine de notre être, le terme de notre marche à travers la vie. Désormais, l'homme sait que rien n'importe dans la vie et dans la mort, que l'accomplissement de la volonté de Dieu. Le but de ses actions ne sera donc plus la satisfaction de ses convoitises égoïstes, mais l'établissement sur la terre du règne de Dieu. Or, le règne de Dieu est justice et amour. Le chrétien saura dès lors vivre pour la justice ; et la règle suprême de toutes ses initiatives sera la divine charité.

La doctrine sainte du Christ a introduit Dieu au sein de la famille. Le mariage païen n'avait d'autre garantie que l'or et le plaisir. Le nœud du mariage chrétien est noué au sein de Dieu. Le mariage chrétien est l'association de deux âmes en marche vers la divinité ; dissoudre un mariage chrétien équivaut donc à renoncer à la conquête de la béatitude. La nouvelle génération qui en résulte est un pas en avant vers la fin du monde, c'est-à-dire vers le règne définitif de Dieu. La famille chrétienne devient ainsi une promesse permanente du ciel, où Dieu sera la base et le bien de la grande famille des élus.

La doctrine et la grâce de Jésus ont rayonné encore au sein de la Société et de l'Etat. Dans l'Evangile, nous trouvons le seul lien social indissoluble, le seul qui puisse résister aux secousses de l'enfer, de l'orgueil et de la convoitise. En introduisant Dieu dans l'Etat, l'Evangile a donné à l'autorité politique une majesté qui n'est pas de la terre. Il garantit ainsi la dignité du chrétien qui ne s'incline que devant Dieu, et protège par un droit divin le pouvoir politique contre toutes les entreprises des factieux révoltés.

Toute la civilisation chrétienne est donc *basée sur Dieu. Elle est « le sel de la terre »*, parce que, dans l'âme individuelle, au foyer domestique et au sein du corps social, elle introduit Dieu comme un principe d'éternité. A la lumière de cette doctrine, sous l'empire de la grâce du Christ, la vie de la terre n'est plus qu'une immense aspiration vers la vie définitive de la béatitude éternelle.

Hélas ! nous sommes loin, très loin de l'idéal évangélique que l'Eglise nous propose sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. En face des agitateurs politiques et sociaux, qui menacent de nous mener à la mort par les affres de la plus atroce agonie, n'oublions pas que nous sommes « le sel de la terre », que nous avons entre les mains le salut du monde et la vie de l'humanité. *Imprégnons notre vie personnelle, notre* vie familiale et politique de la sainteté du Christ ; nous porterons ainsi nos âmes et l'humanité vers la vie sainte du royaume des cieux.

La parole du R. P. de Münnynck a été écoutée dans un profond recueillement et dans un ravissement de l'esprit, tant il a mis de flamme et d'élan dans son lumineux et éloquent exposé.

Conseil général de Fribourg

Le Conseil général de la ville de Fribourg est convoqué pour lundi prochain, 7 avril, à 8 h. du soir, à la Maison de justice. Aux tractanda figurent la question des loyers, un projet d'emprunt de 500,000 fr. et la décision du Conseil d'Etat concernant les impôts de la ville pour 1919.

Un exemple

La fabrique de chocolat de Villars, qui a introduit ces dernières années maintes améliorations sociales en faveur de son personnel, a décidé de mettre celui-ci, à partir de Pâques prochain, au bénéfice de la semaine de quarante-huit heures. Cette innovation n'exclut pas les améliorations de salaire régulières.

Semaine sociale

L'*Arbeiterverein* a clôturé hier, dimanche, par deux manifestations d'une haute signification le cours social si réussi donné les jours précédents au Cercle ouvrier de la Grand'rue. Le matin, c'est par centaines que les membres de l'*Arbeiterverein*, de l'*Arbeiterinnenverein* et du *Gesellenverein* se pressaient à la table sainte, à Saint-Maurice, et y entendaient, à l'occasion de cette démonstration de leur foi, les pieuses exhortations de leur vénéré guide spirituel, M. le chanoine Schœnenberger. L'après-midi, les auditeurs du cours social se retrouvaient plus nombreux encore dans la grande salle du Cercle catholique, pavoisée aux couleurs de la Suisse, du canton et de la ville *de Fribourg. Deux conseillers nationaux*, MM. Musy et Kurer, M. le conseiller communal Brulhart, le recteur et plusieurs professeurs de l'Université, des ecclésiastiques et des étudiants y coudoyaient les membres de nos organisations ouvrières, M. Stampfli, le très actif nouveau président de l'*Arbeiterverein*, ouvrit l'assemblée en adressant un salut spécial aux représentants des autorités et en donnant lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, dans laquelle le Chef du diocèse félicite les organisateurs et les conférenciers de la Semaine sociale, bénit leurs efforts et en entrevoit de bienfaisants résultats pour la classe ouvrière et pour le pays.

Après un magnifique chœur d'Angerer, exécuté par le *Cœcilienverein*, qui avait déjà prêté son concours à la cérémonie du matin, M. le député Zimmermann monta à la tribune et, dans un chaleureux discours, traversé d'un large souffle de foi, souhaita la bienvenue aux ouvrières tout d'abord, aux mères de famille, aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux hommes, disant excellemment les responsabilités de chacun dans la famille et dans la société. M. Zimmermann termina en présentant à l'assistance l'orateur du jour, M. le conseiller national Kurer, de Soleure, qu'il salua comme l'un des champions les plus courageux et les plus autorisés de la cause catholique sociale.

Un jeune étudiant, M. A. Wagner, vint ensuite réciter un fort beau poème de circonstance, *Die Gerechtigkeit*, puis M. le conseiller national Kurer prit la parole, s'emparant immédiatement de son auditoire, qui l'écouta, sans la moindre lassitude, exposer durant plus d'une heure ce sujet de si pressante actualité : « La réconciliation des classes ». Dans une délicate introduction, l'orateur dit qu'il a répondu avec fierté à l'invitation de venir parler à Fribourg, *point de jonction de nos deux principales langues* nationales, centre intellectuel international, berceau de nombreuses et florissantes sociétés ouvrières, champ d'expérience classique de la politique catholique et sociale. Rappelant ensuite la constitution divine du monde, M. Kurer établit que cette constitution ne comporte pas l'égalité des classes, mais qu'elle *implique leur rapprochement et leur* union pour la paix et la prospérité commune. Le moyen âge chrétien vit fleurir ce rapprochement et cette union des classes. *Il fallut* l'entrée en scène du capitalisme individualiste et égoïste, basé sur le principe du laisser faire et du laisser passer, pour rompre cet équilibre. Ce fut alors l'exploitation sans scrupule, du travail, qui se matérialise et se métallise, l'employeur ne se préoccupant pas de la personne du travailleur, mais de son rendement seulement. Le règne des banques et de la Bourse accentue encore le contraste par ses monstrueuses inhumanités. Et ce n'est pas le socialisme égalitaire qui apportera le remède à tant de maux ; l'égalité physique et intellectuelle, économique et sociale, sera toujours une utopie. Seul, le christianisme résoudra le problème. M. Kurer le montra par l'explication du précepte divin : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » et par un admirable commentaire de la première partie du *Pater* : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ». Ayant exposé la doctrine, l'orateur en vint à sa réalisation pratique, en vue du but à atteindre : la paix économique et sociale. Cette paix n'est possible que par l'institution d'une classe moyenne forte et prospère, qui atténuera l'opposition de plus en plus violente entre les employeurs et les employés, corrigera les abus criants du capitalisme et élèvera la classe ouvrière. M. Kurer termina par un appel profondément éloquent en faveur *de ce rapprochement des classes dont il est* un infatigable artisan. Il appela de tous ses vœux la réorganisation professionnelle, instituée non pour la défense des intérêts particuliers, mais pour celle des intérêts de la profession elle-même. Il invita chacun de ses auditeurs à un sérieux examen de conscience et à se demander si les fautes du monde ne *sont pas aussi les nôtres dans quelque* mesure. Il n'y a pas de réforme sociale sans réforme personnelle, et la justice économique n'est pas réalisable sans la charité chrétienne. Telles furent les dernières pensées de ce vaste sujet dont nous n'avons qu'à peine touché les traits essentiels.

M. l'abbé Pilloud, président du cartel de nos *organisations ouvrières catholiques, auquel* était échu l'honneur de clôturer la réunion, a remercié M. Kurer avec tout son cœur. Puis il a décerné, en excellent allemand, un tribut d'éloges mérité à l'*Arbeiterverein*, à son père spirituel, M. le chanoine Schœnenberger, à son zélé président, M. Stampfli, aux aimables chanteurs du *Cœcilienverein*.

M. l'abbé Pilloud ne voulut pas clôturer ces journées d'études et de prière sans redire encore le but de nos sociétés ouvrières catholiques : travailler dans l'ordre et suivant les préceptes de l'Eglise à l'élévation des travailleurs et au rapprochement des classes pour le bien commun.

L'exécution du *Cantique suisse*, entonné *par le Cœcilienverein et repris en* chœur par toute l'assistance, mit le point final à cette imposante démonstration.

Dernière Heure

Le relâchement du blocus

Berlin, 31 mars.

Les Alliés ont autorisé le trafic côtier avec le Danemarck, la Hollande, la Norvège et la Suède pour les navires allemands de moins de 1600 tonnes, notamment pour les denrées alimentaires.

Le bassin de la Sarre

Berlin, 31 mars.

(Wolff.) — La *Deutsche Allgemeine Zeitung reproduit l'opinion du comte Brockdorf-Rantzau*, ministre des affaires étrangères, en ce qui concerne les visées françaises sur le bassin de la Sarre. Le ministre a déclaré que l'Allemagne repoussera toutes les exigences ennemies non prévues dans les quatorze points de M. Wilson.

Pas d'alliance

Berlin, 31 mars.

On dément que le Soviet de Moscou ait fait au gouvernement allemand la proposition d'une alliance contre l'Entente.

Les Polonais à Dantzig

Paris, 31 mars.

(Havas.) — La question du débarquement des troupes polonaises à Dantzig attire tout particulièrement l'attention. Le maréchal Foch interviendra en personne dans les négociations.

En Slovaquie

Cracovie, 31 mars.

(B. C. V.) — Selon une nouvelle de l'Agence télégraphique polonaise, on apprend de Prague que le mouvement contre les Tchèques, en Slovaquie, augmente fortement. Les Slovaques invoquent *le droit de libre disposition* et protestent contre le fait que le gouvernement de Prague dispose de la Slovaquie sans eux.

Mesures financières

Weimar, 31 mars.

(Wolff.) — Concernant les préparatifs au sujet de la convention économique à Versailles, on communique que le dépôt d'un projet de loi sur l'achat forcé de valeurs étrangères est imminent.

Des pourparlers auront lieu à Versailles sur le projet de l'Entente concernant l'importation de l'or allemand.

Un contre-projet a été préparé par l'Office économique de l'empire, contre-projet que la délégation allemande emportera avec elle à Versailles.

Paris, 31 mars.

La commission financière allemande composée de six membres est arrivée hier à Spa. Elle attend qu'on lui indique la ville où aura lieu le rendez-vous.

Le port de Düsseldorf

Berlin, 31 mars.

La *Gazette de Voss* est informée qu'un détachement de troupes belges a occupé le port de *Düsseldorf. L'Entente* justifie cette mesure en alléguant la nécessité de protéger la navigation sur le Rhin. (En raison des faits et gestes des *Spartaciens allemands. Réd.)*

Le trafic avec l'Allemagne

Berlin, 31 mars.

(Wolff.) — A propos de la décision de l'Entente permettant aux commerçants des pays neutres de livrer à l'Allemagne des denrées alimentaires (voir *Vie économique)*, l'agence Wolff écrit :

« Ainsi est fournie, par la suppression partielle des listes noires, la condition qui permettra *à l'Allemagne de faire usage de la convention* de Bruxelles, à savoir de pouvoir importer des denrées alimentaires des pays neutres et les payer par ses exportations. Mais l'Allemagne doit réclamer que les dernières barrières soient levées.

« Le commerce entre l'Allemagne et les Etats-Unis ne peut plus dépendre plus longtemps de l'approbation et de la surveillance du conseil suprême du blocus. Notre trafic commercial doit être de nouveau entièrement libre. Autrement, nous resterons incapables de payer. Notre revendication est : Plus de blocus, plus de liste noire. »

Un projet de Guillaume II

Amsterdam, 31 mars.

Le *Telegraaf* apprend que l'ex-empereur d'Allemagne a l'intention d'acquérir la propriété de Speltenhort, près de Brekberg.

La situation à Barcelone

Barcelone, 31 mars.

(Havas.) — La situation s'est un peu améliorée. Par suite des accords avec le syndicat de l'alimentation, les garçons cuisiniers ont repris leur travail. Les restaurants et cafés sont de nouveau ouverts. Les représentations théâtrales ont repris.

On croit que la plupart des ouvriers reprendront leur travail aujourd'hui, lundi.

On dit qu'il a été opéré plus de mille arrestations.

Les couturières de Gênes

Gênes, 31 mars.

La grève des couturières est terminée. Les grévistes ont obtenu la journée de huit heures.

Le général Pétain

Paris, 31 mars.

(Havas.) — Le maréchal Pétain a posé sa candidature à l'Académie des sciences morales et politiques.

Le nonce en Portugal

Rome, 31 mars.

Le nonce au Portugal, Mgr Locatelli, est parti pour Lisbonne, accompagné de son secrétaire, Mgr Silvani.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

SUISSE

Menace de grève générale

Zurich, 31 mars.

La Fédération des ouvriers sur bois proposera au congrès de la Fédération des syndicats, qui se réunira le 12 avril, de déclarer la grève générale si, d'ici au 1er mai, on n'est pas arrivé à un accord avec les employeurs sur la journée de huit heures, ou si l'on n'a pas obtenu du Conseil fédéral l'assurance que la journée de huit heures sera introduite par la voie légale.

La retraite de M. Baumberger

Zurich, 31 mars.

Les *Neue Zurcher Nachrichten*, l'organe catholique zuricois, apportent la nouvelle de la retraite de M. Georges Baumberger, leur rédacteur en chef. M. Baumberger est contraint à cette détermination par son état de santé. Il continuera sa collaboration d'une façon intermittente, dans la mesure de ses forces.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. ¼, répétition générale au local.

Gymnastique, Hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. ½, leçon de gymnastique à la Halle des *Grand'Places.*

5me conférence suisse

Ce soir 31 mars, aura lieu, à 8 h. ½, à la Grenette, la 5me conférence suisse ; elle sera donnée par M. Gonzague de Reynold sur un sujet plein d'actualité : *La réforme nationale.* La haute compétence et la personnalité du conférencier sont trop connues pour qu'il faille insister sur le vif intérêt que présente cette conférence. — Service de tramways à la sortie.

Exposition
de la Société des Beaux-Arts

On nous écrit :

L'exposition de la Société fribourgeoise des Beaux-Arts sera ouverte du mardi 1er avril à 2 heures, au 13 avril ; les heures d'ouverture seront de 10 h. à midi et de 2 h. 5 h. Finance d'entrée : 50 centimes. Cette exposition, qui a lieu dans le local de la Société des Beaux-Arts, à la Banque de l'Etat, groupe une cinquantaine d'œuvres d'artistes fribourgeois : portraits, paysages, natures mortes, vitraux.

Parmi les exposants, nous trouvons MM. Buchs, Barone, Baudry, Cattani, Castella, Falquet, Gillard, Henseler, Nisel, de Schaller, Vonlanthen, Reichlen, Robert, Kirsch et Fleckner.

Le peintre Mehoffer expose aussi quatre portraits d'une facture superbe. Cette exposition mérite de retenir l'attention de tous ceux qui *s'intéressent au développement artistique* de notre ville ; ils pourront admirer les grands progrès réalisés. Leur visite à cette exposition *témoignera de l'intérêt qu'ils portent à une* manifestation d'art qui présente un travail sérieux et de riches personnalités.

La perte d'un portefeuille

Samedi, à Fribourg, un marchand de bétail a perdu un portefeuille contenant 1500 fr. en billets de banque. Le portefeuille fut trouvé par une jeune fille de notre ville, Mlle F. En rentrant en possession de ses billets, le marchand de bétail a remis 150 fr. à la personne honnête qui les avait rapportés à l'autorité.

Bureau officiel de renseignements

Le Bureau officiel de renseignements, 35, rue de Romont, sera ouvert, à partir du 1er avril, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Il sera fermé le samedi après midi.

Nos autobus

Nous recevons l'horaire des autobus des chemins de fer de la Gruyère qui entrera en vigueur le 1er avril. Il est prévu quatre courses entre Fribourg et Bulle, et quatre entre Bulle et Fribourg ; trois entre Fribourg et Planfayon par Chevrilles et deux entre Planfayon et Fribourg ; trois entre Fribourg et Tavel, dont deux allant jusqu'à Planfayon, et trois dans la direction inverse (dont deux Planfayon-Tavel). Enfin, le 20 mai, les autobus reprendront le service entre Planfayon et le Lac Noir.

La grippe dans la Glâne

On nous écrit de Romont que l'épidémie sévit aussi de nouveau dans le chef-lieu de la Glâne. Deux jeunes filles de 19 et 12 ans, Mlles Balmat, ont succombé à un jour d'intervalle. D'autres enfants de la même famille, ainsi que la mère, sont encore gravement malades.

Le conseil communal de Romont a décidé, par mesure de précaution, de fermer les écoles.

A *Villarabaud, la situation s'est améliorée.* D'Hennens, on signale le décès d'une jeune femme de 35 ans, Mme Henri Magny.

Pour les familles Baechler et Cotting

M. A. Furrer, 5 fr. ; Mme Camille Nordmann, 10 fr. ; M. A. de Landerset, 5 fr.

Pour les sinistrés du Œhn

A. L. G., 10 fr.

Pour les enfants suisses nécessiteux et malades

M. Calixte Cosandey, Prez-vers-Siviriez, 10 fr.

Pour les Suisses nécessiteux dans les Etats belligérants

A. L. G., 10 fr. ; Anonyme, 30 fr.

M. Calixte Cosandey, Prez-vers-Siviriez, 5 fr.

†

Monsieur et Madame Raymond Magnin, à Cottens ; Mme et M. Arsène Buchs-Magnin, à Fribourg ; M. Victor Magnin, à Cottens ; Mme veuve Marie Sapin-Magnin et ses enfants, à Autigny et Paris ; M. l'abbé Sapin, révérend curé, à Murist ; Mme et M. Henri Horner-Sapin, à Praroman ; Mlle Françoise Rossier, à Autigny ; Mme et M. Dévaud-Rossier, à Autigny ; Mlle Julienne Perriard, à Rossens, ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Cyprien MAGNIN

révérend Curé de Rossens

leur cher frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé le 30 mars, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Rossens, mercredi, 2 avril, à 9 h. ½ du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le doyen et le clergé du décanat de Saint-Protais ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Cyprien MAGNIN

révérend Curé de Rossens

décédé le 30 mars, à 3 heures après midi, muni des sacrements, après quelques jours de maladie.

Les funérailles auront lieu à Rossens, mercredi, à 9 h. ½.

†

Le Conseil paroissial de Rossens a la douleur de faire part de la mort de son dévoué curé

Monsieur l'abbé Cyprien MAGNIN

décédé le 30 mars, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Rossens, mercredi, à 9 h. ½.

†

Monsieur et Madame François Berchtold ; Mme Rosa Berchtold et ses enfants, à Fribourg ; M. et Mme Auguste Berchtold-de Delley et leurs enfants, à Garmiswyl ; M. Albert Berchtold, à Fribourg, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur très chère et regrettée fille, sœur, belle-sœur et tante

Mademoiselle Geneviève Berchtold

décédée le 30 mars, après une courte maladie, dans sa 31me année.

La messe d'enterrement aura lieu mardi, 1er avril, à 8 h. ½, à l'église du Collège.

Départ de la maison mortuaire : rue Grimoux, 34, à 8 h. ¼.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le chœur mixte de Saint-Nicolas

a le profond regret de faire part de la mort de sa dévouée sociétaire

Mademoiselle Geneviève Berchtold

membre actif

décédée le 30 mars, après une courte maladie.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 1er avril, à 8 h. ½, à l'église du Collège.

Départ de la maison mortuaire : rue Grimoux, 34, à 8 h. ¼.

†

La Maison Ryser et Thalmann a le regret de faire part du décès de sa fidèle et dévouée employée

Mademoiselle Geneviève Berchtold

†

La Musique de Landwehr, Fribourg

a le regret de faire part de la mort de

Mademoiselle Geneviève Berchtold

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu, mardi, à 8 h. ¼, à l'église du Collège.

Départ du domicile mortuaire : rue Grimoux, 34, à 8 h. ¼.

†

Les familles Fernand Fasel, mécanicien, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre FASEL

Charron

leur père, grand-père et cousin, décédé, à l'âge de 73 ans, muni des secours de la religion.

Les funérailles ont lieu à Villars-sur-Glâne, demain, mardi, à 9 heures.

Départ du convoi de l'Hôpital des Bourgeois, à 8 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Jeune magasinier

sachant si possible conduire **est demandé** dans une maison de denrées coloniales. Références.

S'adresser **par écrit** à Publicitas S. A., **Fribourg**, sous P 2153 F. 2240

Vente de bois par soumission

La commune de Plasselb met en soumission une quantité de billons de sapin divisés en 3 lots :

1er lot, environ 160 m³ de bois sur pied situé à l'Allmend ;

2me lot, environ 80 m³ de bois situé « In der Au » ;

3me lot, env. 70 m³ de bois sur pied situé au Roggele ;

Les soumissions, par lot ou en bloc, sont à adresser, sous pli cacheté, au plus tard jusqu'au **lundi 7 avril, à 6 heures du soir,** au secrétariat communal.

On peut s'adresser à M. Bannwart.

Plasselb, le 24 mars 1919. P 2042 F 2133

Le Conseil communal.

CUISINIÈRE

sachant faire une bonne cuisine **est demandée** pour un ménage sans enfants.

Ecrire sous M 22400 L à **Publicitas S. A., Lausanne.** 2141

On demande pour tout de suite une

FILLE

de 25 à 30 ans pour tous les travaux dans une auberge de campagne.

S'ad. sous P 2039 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Apprenti

On demande, pour entrer tout de suite, un jeune homme de 16 à 17 ans, intelligent, comme apprenti, chez **Ch. Mustiller, mécanicien en cycles, Romont.** 2138

ON DEMANDE

de bonnes

ouvrières

pour la robe. 2095

S'adresser chez **Alfred Weissenbach, 80, rue de Lausanne.**

ON DEMANDE

tout de suite, à la campagne, une

domestique

Gages selon entente.

S'adresser à **Mme Bæriswyl-Hüller, Hôtel de l'Etoile,** *Heitenried.*

Cuisinière

demande place.

S'adresser par écrit sous P 2178 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

BONNE

cuisinière

très expérimentée **est demandée** pour le 15 avril à la **Clinique Montbrillant, Chaux-de-Fonds.** 2257

ON DEMANDE

pour le 1er mai, **bonne**

servante

de campagne, pouvant, si possible s'occuper des jardins. Gages : 50 fr. 2140

Offres sous P 2064 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Employé de banque

Bâlois, 20 ans, **demande place** dans banque, commerce ou industrie, pour se perfectionner dans la langue. Habile correspond. allemand. Bonnes référ.

Ecrire à **H. Heil, Allschwilerplatz, 2, Bâle.** 2253

ON DEMANDE

dans un établissement, une

jeune fille

pour s'occuper du ménage et aider au café. 2153

S'adr. à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 678 B.

A VENDRE

à 25 minutes de Nyon (Vaud)

maison de 7 pièces

terrain, si on le désire. Conviendrait pour commerce ou industrie.

S'adres. : **Etude Burnier, notaire, à Nyon.**

1 chienne égarée

manteau *blanc et noir,* répondant au nom de Belin.

La ramener contre récompense, chez **M. Ch. Rozetter, Wallenried.**

A LOUER

pour le 25 juillet, appartement au 3me étage de la maison, rue du Pont-Suspendu, N° 79, contenant trois pièces, cuisine, eau, élect., dépendances.

S'adres. au **magasin.**

ON DEMANDE

un bon

appartement

meublé, de 4 à 5 pièces, avec tout le confort moderne, eau, chambre de bain et cuisine. 2352

S'ad. sous P 2161 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Billes d'orme

A vendre, sur la route du Jura, 8 billes d'orme.

S'adres. à **M. Gendre, inspecteur forestier.**

Les Messagers de Pâques

du

„MERCURE"

sont arrivés et ont pris place dans tous ses 137 magasins de vente de la Suisse !

Lièvres de Pâques, Œufs de Pâques

en chocolat, massepain, fondant, etc.

Petits paniers, Attrapes et une quantité d'autres ravissants articles de Pâques

y forment une exposition riche et variée d'une marchandise de première fraîcheur.

Maison spéciale pour les Cafés **„Mercure"** Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.

Pépinières de Cressy-Onex

H. Hertzschuh, GENÈVE

Arbres fruitiers tiges et nains, à couteau et à cidre.

Arbres d'ornement arbres forestiers, plantes vivaces.

— *Catalogue gratis* —

Banque Fédérale S. A.

BERNE

Capital-actions et réserves : Fr. 63,400,000.—

Service spécial pour les titres

récemment ouvert

(Angle Place Bubenberg & rue Christoffel)

Jusqu'à nouvel avis, nous émettons des

Bons de caisse à 5 %

de 3 à 5 ans, nominatifs ou au porteur, contre espèces ou en conversion d'obligations dénonciables.

Carnets de dépôt. — Location de compartiments de coffres-forts.

Vente de bois de feu

PAR SOUMISSION

Le soussigné, **Pierre Dousse, au Mouret,** expose à vendre par soumission, 20 moules de bois de sapin sec et 2000 fagots, le tout situé au bord de la route cantonale, au Mouret.

Adresser les soumissions jusqu'à **samedi soir, 5 avril,** à 8 heures P 2171 F 2256

Pierre DOUSSE.

Vente de bois de feu

L'Etat de Fribourg exposera en vente, aux enchères publique, dans la **forêt cantonale de Châtillon,** le

jeudi 3 avril

les lots de bois désignés ci-contre :

13 moules de foyard et 6000 fagots de foyard refendus et autre.

Rendez-vous des miseurs à 9 ½ h., au pont de la Glâne. 2264

L'Inspecteur des Forêts du 1er Arrond.,

J. Darbellay.

ÉPICERIE

A remettre petit commerce avec débit, vin et bière. S'adresser sous chiffres P 2079 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 2262

COMBUSTIBLES

Veuve M. DURIAUX. — Téléph. 3.10

2, rue Grimoux

Bois de chauffage sec :

Sapin, hêtre, brut ou coupé.

Déchets bois sapin, provenant de la fabrication de caisses, à prix réduit.

Bons fagots, branches sapin (chignon) et foyard.

Charbon de bois, 1re qualité.

Charbon. 2042

ANTIQUITÉS

Je suis acheteur de tous meubles et objets anciens.

Si vous avez, **même en mauvais état,** un vieux bahut, une vieille armoire, une commode, un canapé, un fauteuil, ou des chaises, une pendule, des peintures, des gravures, de vieux cadres de glace ou autres, des vieilles soies (tapis de baptême) etc., des armes, des livres, de l'argenterie, *de la bijouterie, des bronzes, des étains ou tous* autres objets, veuillez penser à moi et m'écrire, s'il vous plaît. 1568

Je paye les grands prix.

Adresse : **Meyrat,** antiquaire, à **Neuchâtel.**

Service des Autobus C. E. G.

Fribourg-Bulle et Fribourg-Planfayon- (Lac-Noir)

NOUVEL HORAIRE du 1er AVRIL 1919

Consulter les affiches

Départ de Fribourg pour Bulle	7 h. 20	10 h. 45	1 h. 25	5 h. 05
Départ de Bulle pour Fribourg	7 h. 25	10 h. 35	1 h. 40	5 h. 30
Départ de Fribourg pour Chevrilles-Planfayon		7 h. 21	— —	4 h. 00
Départ de Fribourg pour Tavel-Planfayon		7 h. 55	— —	5 h. 00
Départ de Fribourg pour Mariahilf-Tavel			1 h. 40	
Départ de Planfayon pour Chevrilles-Fribourg		10 h. 15	— —	6 h. 17
Départ de Planfayon pour Tavel-Fribourg		8 h. 28	— —	6 h. 20
Départ de Tavel pour Mariahilf-Fribourg			3 h. 25	

Ouverture partielle du service pour le Lac-Noir, le 20 mai 1919

Demander les horaires à la **Direction, à Bulle,** et au **Garage (Avenue de Pérolles),** à **Fribourg.** 2241

ASSISTANCE en cas de chômage

Avis aux industriels et artisans

Les industriels et artisans fribourgeois qui n'ont pas encore adhéré aux engagements d'une association professionnelle organisant pour son propre compte l'assistance en cas de chômage prévue par l'arrêté du Conseil fédéral du 5 août 1918 **ont l'obligation de s'annoncer immédiatement, au plus tard jusqu'au 1er avril,** au secrétariat de **l'Office industriel fribourgeois pour l'assistance en cas de chômage,** rue de Romont, 17, à Fribourg.

Nous rappelons que, sont soumis à l'arrêté du 5 août :

a) Toutes les entreprises privées soumises à la loi sur les fabriques ;

b) Tous les artisans occupant des ouvriers ;

c) Tous les patrons occupant des apprentis **salariés.**

OFFICE INDUSTRIEL FRIBOURGEOIS

ON DEMANDE A LOUER

à Fribourg, pr le 1er mai, une petite

VILLA meublée

ou un appartement meublé de 5 chambres, cuisine.

Offr. sous P 2151 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A vendre

un lustre en étain, XVIIIme siècle, 12 flammes, monté pour l'électricité, 300 fr. ; une armoire noyer, 60 fr., divers cadres et tableaux anciens, 5 et 10 fr. pièce, un meuble à tiroir, 60 fr., une table bois dur, deux tiroirs, 35 fr.

A la même adresse, on achèterait des bancs de 3 à 4 m. de longueur, sans dossier.

S'adres. : **Menuiserie E. Richard, Stalden, 143, Fribourg.** 2236

On achèterait

tout de suite, **bureau en bon état.** 2170

Offres s. P 10032 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

ménage d'agriculteurs

mari : sobre, actif, bon vacher, conn. culture et mach. agricoles ; femme : concierge et soins petit bétail, logement, éclair. chauf., légumes. *Indiquer* prétentions. Entrée tout de suite. 2101-393

S'ad. sous P 2017 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A vendre ou à louer au Lac-Noir un

chalet neuf

avec 7 chambres, deux cuisines, une cave, une remise et deux grands et beaux jardins.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Caisse d'épargne et de prêts, à Planfayon.** 2130

Fr. BOPP

Ameublements

8, rue du Tir, 8

FRIBOURG

Glaces, Tableaux Encadrements

Cuisinière

On demande

pour fin avril, personne de 30 à 40 ans, pour cuisine de café-restaurant.

Adresser offres avec références au **Café Gruyérien, à Bulle.**

Tailleuse de la place **demande**

apprentie

S'adresser : **Rue de Lausanne, 71, 2me étage.**

ETUDIANT

cathol. suisse, demande un

poste au pair

dans une famille cathol. de la Suisse française, pr fin avril. 2217

S'adr. sous U 1828 Q à Publicitas S. A., **Bâle.**

ETUDIANT

sérieux, demande pour commencement d'avril pension et chambre au soleil levant dans bonne famille où il peut se perfectionner dans la langue française. 2220

Adresser les offres sous P 2123 F à Publicitas S. A. **Fribourg.**

INSTITUTEUR

de la Suisse allemande donnerait pendant dix semaines des

leçons

de latin, de grammaire, d'histoire, de mathématique et même de violon. Certificats à disposition.

S'adr. s. P 2121 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE HOMME

de 17 ans, désire trouver place comme apprenti-fromager, dans famille catholique. 2205

S'ad. sous P 2084 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

On demande

un jeune homme de 17 à 20 ans, comme **apprenti-fromager.** Entrée tout de suite. 2181

S'adr. sous P 2095 F à Publicit. S. A. **Fribourg.**

Femme de chambre

très recommandée, sachant coudre, parlant français, ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine, **sont demandées à la Clinique Montbrillant Chaux-de-Fonds.** 2156

On demande

comme aide de ménage, jeune fille de 15 ans ou plus. Occasion d'apprendre le français. Vie de famille. Gages.

Mme Ingenieur Meyer-Ravizza, Wohlen (Argovie). 2218

POUDRE ALPHA

Le meilleur Shampooing

Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustré si recherché.

Se fait :

Aux Camomilles. Au Romarin
Au Jaune d'œuf. Au Goudron

Grande Pharmacie et Droguerie Bourgknecht & Gottrau, rue de Lausanne, 87, Fribourg.

Pharmacie Cuony, Avenue de la Gare, Fribourg.

Pharm.-Droguerie G. Lapp, rue St-Nicolas, 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, droguerie et bonnes parfumeries, Fr. 0.30 l'enveloppe.

L'Imprimerie Otto WALTER, à Olten

VIENT DE PUBLIER :

Die Rechtsstellung des Apostol. Stuhles im Völkerbund

(La condition juridique du Saint-Siège dans le système de la Société des Nations)

Prix : **1 franc**

par **Joseph MULLER,** docteur en droit

Du même auteur :

DIE VÖLKERRECHTLICHE STELLUNG DES PAPSTES

Ouvrage documenté de 234 pages

Einsiedeln et New-York 1916

JUGEMENTS DE PRESSE SUR L'OUVRAGE :

« Dans le grand nombre des produits littéraires qu'a fait éclore la question romaine, le présent ouvrage se distingue tout particulièrement par une division limpide et un exposé logique des matières, comme aussi par une documentation exacte de textes décisifs et en partie difficiles à trouver. »

(Prof. Dr H. Lammasch (ancien premier ministre), dans l' „Allg. Literaturblatt", Vienne, 1er février 1917.)

« Œuvre scientifique impartiale, munie de toutes les preuves que fournit l'érudition. »

(Prof. Dr Amos S. Hershey, dans le „Journal américain de droit international", Washington, janvier 1918.)

Les conventions de La Haye

du 18 octobre 1907, sur le droit de médiation. Quatre éditions ; Fribourg et Bellinzona, 1916-17.

JUGEMENTS DE PRESSE SUR L'OUVRAGE :

« Un ouvrage d'une grande importance et d'actualité. » („Rivista int. di scienze sociali" Rome, avril 1917.)

« Un chef-d'œuvre d'érudition et de clarté. »

(Dr A. d'Agnel, Marseille, février 1917.)

« C'est un travail très convaincant avec une argumentation neuve. »

(Vrede door Recht, La Haye, févr. 1917.)

Le programme de paix du Souverain Pontife en deux langues : Fribourg et Amsterdam, 1917-18.

Université de Lausanne

Ecole d'ingénieurs

COURS POUR GÉOMÈTRES

Durée des études : 4 semestres.

Les cours des IIme et IVme semestres s'ouvriront le *12 avril 1919.* Inscriptions au Bureau de l'Université (Palais de Rumine). Les candidats peuvent se renseigner auprès de M. Hegg, à la Direction du Registre foncier, Cité, Lausanne. 2251

Vente de domaine

Le soussigné offre à vendre, de gré à gré, au centre du village de **Noréaz,** une jolie propriété comprenant environ 7 poses de terre première qualité, ½ pose de bois, maison d'habitation à l'état neuf, avec trois chambres, cuisine, cave, lumière électrique, paratonnerre, verger, eau intarissable et ½ d'un four. 1930

Pour voir et traiter, s'adresser à **M. Lucien Monney, à Noréaz.**

A VENDRE Hôtel du Paon

sis à la Neuveville, comprenant grand café, 12 chambres meublées, 3 logements, etc. Excellente affaire pour preneur sérieux. 2248

S'adresser sous P 2154 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

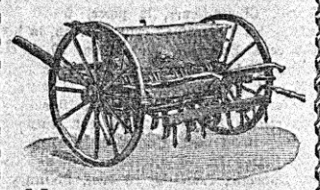

Herses à prairies
Herses-bêcheuses

Semoirs
Charrues Brabant
Buttoirs
Faucheuses « Helvétia » et « Mc Cormick »
Faneuses
Râteaux à cheval et à main
Râteaux à andains
Meules pour faucheuses
Pompes à purin
Pièces de rechange pour machines agricoles.

PRIX MODIQUES

E. WASSMER S. A., Fribourg

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG,** spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit** : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc.,

qui **fait disparaître** : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.

qui **parfait la guérison** : des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.

qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : **Fr. 2.—** dans toutes les pharmacies.

Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgknecht & Gottrau, Lapp.**